



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction des services du cabinet

Privas, le 30 novembre 2020

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du  
Département de l'Ardèche

(En communication à Madame la sous-préfète de  
Privas et Messieurs les sous-préfets de Largentière  
et de Tournon-sur-Rhône)

**OBJET:** Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le samedi 5 décembre 2020.

Le 5 décembre prochain, les Françaises et les Français rendront hommage à tous les « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cet hommage national a été étendu aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux personnes disparues et aux victimes civiles par l'article 2 de la loi n°2005-158 du 23 février 2005.

Toutefois, au regard de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, ces cérémonies ne pourront se tenir dans le format habituel :

- Il n'y aura pas de public, pas de troupes, pas d'invités.
- Le nombre de personnes présentes accompagnant le maire et/ou d'autres élus sera limité.
- Les mesures de distanciation et le port du masque obligatoire devront être respectés.
- Un seul porte-drapeau jeune et volontaire pourra être mobilisé.
- Les dépôts de gerbes se feront comme à l'accoutumée.
- Il sera procédé à la lecture du message et des noms des Morts pour la France en 2020 qui

vous seront transmis.

J'appelle votre attention sur le fait que le site <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr> proposera une page dédiée à cette commémoration, contenant des informations historiques et mémorielles permettant d'en comprendre le sens.

Lors de cette journée, les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales sous réserve que les agents affectés à cette tâche soient mobilisés dans le cadre de la continuité d'activité.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le préfet de l'Ardèche



Françoise SOULIMAN